



Kupzit®

Formulation de citrate de cuivre pour le traitement des goûts de réduction

Description du produit

Kupzit® est un produit innovant à base de citrate de cuivre pour le traitement des goûts de réduction dans les vins. Kupzit® se présente sous forme de granulés, contenant 2 % de citrate de cuivre sur un support minéral de bentonite très pure, faciles à doser et à manipuler. Kupzit® réagit rapidement et sélectivement avec les composés soufrés responsables d'odeurs désagréables tels que le sulfure d'hydrogène et les mercaptans. Sous l'action du citrate de cuivre, ces composés indésirables sont éliminés par précipitation.

Produit conforme au règlement de la Commission européenne N° 934/2019 relatif aux pratiques œnologiques. L'utilisateur doit s'assurer du respect des réglementations nationales. La pureté et la qualité du produit sont testées en laboratoire.

Mode d'emploi et dosage

Il est indispensable d'effectuer des tests préalables en laboratoire sur le vin. Le dosage le plus fréquent se situe entre 5 et 20 g par hl. Dans certains cas exceptionnels, la dose de Kupzit® pourra aller jusqu'à 50 g par hl.

Diluer la dose de Kupzit® dans 10 volumes de vin. Incorporer à la cuve et bien homogénéiser à l'aide d'un remontage.

La réaction est terminée au bout de quelques minutes. Le dépôt sera éliminé par soutirage ou par filtration dans les 1 à 2 jours suivants. Si le dosage a été correctement déterminé, la teneur en cuivre du vin sera peu impactée : l'utilisation de Kupzit® rend le "collage bleu" inutile dans la plupart des cas.

Le traitement avec Kupzit® peut être effectué seul ou couplé à un collage. Dans ce dernier cas, l'adjonction de Kupzit® interviendra toujours en première étape.

Dose limite d'emploi : 50 g Kupzit® par hl de vin (correspondant à 1 g/hl de citrate de cuivre), sous réserve que le vin traité n'ait pas, après traitement, une teneur en cuivre supérieure à 1 mg/litre.

Conservation

Kupzit® doit être stocké dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et des odeurs étrangères. Les paquets entamés doivent être refermés hermétiquement.

Particularité

Kupzit® présente de nombreux avantages vis à vis des méthodes traditionnelles de traitement des goûts de réduction :

- Le composé actif de Kupzit® est un sel organique.
- L'acide citrique contenu dans la formulation de Kupzit® respecte le taux naturel d'acide citrique présent dans les vins.
- Kupzit® présente une très grande spécificité.
- Kupzit® présente une réactivité élevée vis-à-vis des composés soufrés.
- Grande facilité d'emploi et de dosage grâce à sa forme granulée.

ERBSLÖH Geisenheim GmbH • Erbslöhstraße 1 • 65366 Geisenheim, Germany
Tel.: +49 6722 708-0 • Fax: +49 6722 6098 • info@erbsloeh.com • www.erbsloeh.com

ERBSLÖH
Fortschritt macht Zukunft®

Les présentes recommandations s'appliquent à l'utilisation du produit en tant qu'auxiliaire technologique ou additif dans le cadre d'une bonne pratique de production. Seule cette utilisation peut participer à la sécurité du produit final. Toutefois, nos fiches techniques sont basées sur nos connaissances et notre expérience actuelles et n'apportent que des informations générales sur nos produits. En raison des traitements préliminaires non connus et compte tenu des imprévus liés aux produits naturels à traiter, toutes les données sont fournies sans garantie et notre responsabilité se serait être engagée. Le respect des lois et règlements quant à l'utilisation de nos produits relève de la responsabilité de l'utilisateur. Toutes les informations sont sujettes à changement sans préavis. Nos conditions générales de ventes s'appliquent, se référer à www.erbsloeh.com.
Version 005 - 10/2019 RL - imprimé le 25/10/2019